



Vie SCOLAIRE : Circulaire n°10

Cas contact ou cas confirmé : retour en classe

Depuis mi-octobre, le nombre des cas contacts ou des cas confirmés augmente. Toutes les classes se trouvent concernées. **Le protocole pour le retour en classe des enfants nécessite de compléter le formulaire** en pièces jointes (format PDF ou format Texte).

L'établissement ne pourra pas accueillir votre enfant sans ce document. *Il est possible de demander un formulaire papier à l'école.*

Restauration municipale et absences des élèves :

L'établissement ne gère pas le service de restauration scolaire. **Si votre enfant est absent à l'école pour cause de maladie et s'il est inscrit au restaurant scolaire, vous devez prévenir rapidement la mairie (Pôle enfance-Jeunesse)** sans quoi le repas sera facturé.

Si l'établissement est responsable de l'absence des enfants : classe fermée pour cause de cas confirmé, sortie scolaire, classe de neige, etc... alors il informera lui-même le service de restauration.

Assemblée Générale O.G.E.C-A.P.E.L :

Les associations de Parents d'élèves vous invitent à leur assemblée générale, le Vendredi 10 décembre prochain, à 20h30, salle multifonctions (entrée par le portail primaire). Elles présenteront le bilan moral et le bilan financier de l'année scolaire écoulée mais aussi les projets pour 2021-2022.

Votre présence est vivement souhaitée. Elle est perçue comme une réelle reconnaissance du travail accompli par tous les bénévoles.

Passe-sanitaire et port du masque obligatoires.

Accueil des élèves en cas d'intempéries (routes enneigées, verglas...) :

Un service d'accueil sera assuré toute la journée même si la présence insuffisante d'enseignants ne permet pas la conduite des cours ordinaires. Seulement dans ce cas précis, les familles qui le peuvent pourront garder leur(s) enfant(s) à la maison. Nécessité de contacter l'établissement le matin pour s'informer de la situation.

Présentation de la Sixième- Collège privé St Gilles :

Le Vendredi 14 janvier prochain, à 18h30, salle audiovisuelle du Collège, M. BRETIN, directeur du Collège St Gilles et M. TALVA, responsable du niveau 6^{ème}, présenteront l'établissement et les enseignements en Sixième. Présence des élèves du CM2 et de leurs parents vivement souhaitée.

Info Paroisse :

L'église St Laurent du Fenouiller accueillera la messe de la veillée de Noël, le vendredi 24 décembre, à 20h30.